

21 juin 2019

Comité d'interprétation des normes du Canada Examen public – du 21 juin au 21 juillet 2019

- Est-ce que les termes 'ferme, compagnie, ou organisation' inclus dans la définition 3.41 d'une opération incluent les divisions séparées et distinctes d'un conglomérat global alimentaire, chaque division ayant un nom d'affaires, une administration et une location géographique distincts pour la production de cultures?
- Y a-t-il une période de retrait lorsque le kétoprofène est utilisé comme substance thérapeutique?
- Est-ce que la définition de biodégradable utilisée dans le test 310 de l'OCDE est considérée équivalente à la définition de biodégradable de la clause 3.10 de CAN/CGSB-32.310 pour les détergents du tableau 7.4 de CAN/CGSB-32.311?

...et de nombreuses autres questions. Cliquez ici pour lire les Questions et réponses du CIN.

Les réponses du CIN sont publiées pour une période de 30 jours aux fins d'examen et de commentaires. Cette période s'échelonne du 21 juin au 21 juillet 2019. Tous les commentaires relatifs à ces réponses doivent être envoyés à l'adresse OPR.RPB@inspection.gc.ca
Le rapport du dernier examen public est disponible:

2019-03 - 18 avril au 18 mai 2019 - cliquez ici

Révision de la Norme biologique canadienne La ministre Bibeau annonce le prochain lancement de l'examen public

Marie-Claude Bibeau, ministre d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, a annoncé la semaine dernière, vendredi le 14 juin, à Sherbrooke, que l'ONGC lancera l'examen public de 90 jours au cours de l'été 2019, pour permettre aux Canadiens d'analyser les changements proposés à la Norme biologique canadienne.

'Le succès des produits biologiques canadiens n'est possible au pays et à l'étranger qu'avec la confiance des consommateurs à l'égard des Normes canadiennes biologiques, qui constituent le pilier de l'industrie et de la « marque Canada biologique », a commenté AAC.

La ministre Bibeau a aussi annoncé une contribution de 992 131 \$ versée à l'Association pour le commerce biologique du Canada pour créer des débouchés au pays et à l'exportation pour des produits alimentaires biologiques de haute qualité, tout en continuant à bâtir la confiance du public et à soutenir la réputation positive de la « marque Canada biologique ».

Après cette annonce, la ministre Bibeau a rencontré 17 leaders de l'industrie biologique du Québec afin d'entendre leurs priorités et leurs objectifs. Le financement permanent des travaux de révision de la Norme et le soutien à la certification sont les principales préoccupations exprimées par les leaders québécois.



La ministre Bibeau, Nicole Boudreau, coordonnatrice de la FBC, Marcel Groleau, Président de l'UPA.



Cliquez ici pour lire le communiqué d'AAC.

Restez à l'écoute! La FBC publiera un message spécial lorsque l'ONGC lancera l'examen public!